

Montpellier, mardi 4 juillet 2017

Communiqué de presse

Montpellier SupAgro et Montpellier Business School signent une convention de coopération pour favoriser l'hybridation des cultures entre ingénieurs et managers

Didier Jourdan, Directeur général de Montpellier Business School (MBS) et Anne-Lucie Wack, Directrice générale de Montpellier SupAgro, ont conclu, lundi 3 juillet 2017, un accord de partenariat pour mener ensemble une réflexion sur l'interaction entre leurs filières de formation respectives afin de valoriser les complémentarités entre ingénieurs et managers. Ce rapprochement entre les deux établissements porte sur la filière vigne & vin, l'entrepreneuriat, la transformation digitale, l'accueil d'étudiants internationaux, la responsabilité sociétale, le développement durable et l'ouverture sociale. Conclue pour une durée de trois ans, cette convention de coopération entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2017.

Sur le plan pédagogique, les deux établissements envisagent de faciliter l'accès à leurs enseignements respectifs pour les étudiants en année de césure. Ainsi les étudiants de Montpellier SupAgro pourraient suivre tout ou partie des modules de formation dispensés par Montpellier Business School et inversement. Les deux établissements ont décidé de reconduire leur partenariat concernant l'ingénierie pédagogique et les enseignements spécifiques sur le vin déjà dispensés par les enseignants de l'Institut des hautes études de la vigne et du vin de Montpellier SupAgro auprès des étudiants de Montpellier Business School. Dans le cadre du pôle académique Vignes Vins piloté par Montpellier SupAgro et le Centre Inra Occitanie Montpellier, la convention prévoit d'associer Montpellier Business School aux actions spécifiques avec la filière et ses fournisseurs (Vinséo).

Montpellier SupAgro et Montpellier Business School ont également décidé d'échanger sur les modalités de coopération et de mutualisation des ressources au service des enseignements de *supply chain* et de transformation digitale. Cette collaboration va leur permettre de créer une base de données commune regroupant les intervenants et les experts qui pourront être sollicités pour intervenir au sein des formations. Ils s'engagent à organiser une table ronde annuelle avec les experts du domaine pour échanger avec les enseignants-chercheurs et intervenir auprès des étudiants des deux établissements concernés par le module *supply chain*. Des actions complémentaires sont d'ores et déjà envisagées par les deux écoles, notamment la création d'un MOOC commun sur les problématiques du *supply chain* adapté aux ingénieurs et aux managers, et le lancement d'une compétition impliquant des équipes étudiantes mixtes chargées de résoudre des questions de *supply chain* dans un délai imparti. Les deux établissements souhaitent prolonger et développer les challenges étudiants visant à la création de services innovants tels que le challenge Innov'Agro.

La responsabilité sociale des entreprises (RSE) et le développement durable sont des valeurs fortes partagées par les deux établissements, très engagés sur les questions de diversité sociale et d'écologie. Montpellier SupAgro et Montpellier Business School souhaitent transmettre à leurs étudiants des compétences dans ces domaines. Ils proposent de mettre en place un certificat responsabilité globale délivré aux étudiants inscrits dans un parcours de formation dédié à ces thématiques et de faciliter la participation croisée de ce public aux événements organisés sur chaque campus. La mise en commun des compétences et d'expériences sur l'accompagnement des étudiants dans leur développement personnel sera également suivie de près par les équipes pédagogiques des deux écoles.

La mutualisation des compétences et d'expériences des enseignants autour de projets d'expertises et d'études de cas communs sur des travaux de recherche pluridisciplinaires sera également un axe de coopération fort entre les deux établissements. Un état des interactions existantes en matière de recherche va être proposé ainsi que l'intégration d'un membre de Montpellier SupAgro au sein de la commission études de cas et *executive education* de Montpellier Business School.

Sur le plan de la coopération sociétale, Montpellier SupAgro et Montpellier Business School ont pour ambition de proposer des projets solidaires communs à leurs étudiants respectifs. Les deux établissements sont également très impliqués en matière d'ouverture sociale, notamment au travers du dispositif des cordées de la réussite. Ils travaillent en étroite collaboration sur le parcours d'excellence mis en place par le rectorat de l'Académie de Montpellier afin de faciliter la poursuite d'études des jeunes collégiens et lycéens issus des quartiers prioritaires. Les deux établissements s'engagent à travailler ensemble sur les parcours d'excellence et sur d'autres projets d'ouverture sociale tels que le développement du tutorat Passeport Avenir.

Les deux écoles accueillent de nombreux étudiants internationaux, notamment en provenance de l'Afrique de l'ouest et subsaharienne. La mise en commun des bonnes pratiques pour améliorer le dispositif d'accueil des étudiants étrangers et la formation à l'interculturalité en impliquant les associations étudiantes, fait partie des projets de cette convention de coopération. Ainsi, elles prévoient de mettre en relation les associations déjà existantes qui participent à l'accueil des étudiants internationaux au sein de chaque établissement.

Le dernier volet de la convention porte sur la coopération dans le domaine de l'entrepreneuriat, et plus précisément sur la possibilité de créer du lien entre l'incubateur de Montpellier SupAgro et les porteurs de projets accompagnés au sein des différents dispositifs de Montpellier Business School, comme l'incubateur « Entrepreneur J ». Les deux établissements souhaitent favoriser le rapprochement entre leurs étudiants en raison de la complémentarité de leurs profils et de leurs compétences en gestion, finance, création d'entreprises et ingénierie. Elles envisagent la création d'un prix de l'entrepreneuriat commun pour des projets de création d'entreprises hybrides et d'engagement citoyen (social, solidaire, durable) qui pourrait s'intégrer à la liste des prix délivrés dans le cadre du concours « Graines d'Agro » mis en place par Montpellier SupAgro.

Contacts presse :

Montpellier SupAgro : Ghyslaine Besançon - Tél. 04 99 61 27 30 / 06 66 00 05 69
Mél. Ghyslaine.Besancon@supagro.fr

Montpellier Business School : Bastien Ducos - Tél. 04 67 10 27 01
Mél. b.ducos@montpellier-bs.com

Sites web : www.supagro.fr / <http://www.montpellier-bs.com/>